



Éditorial

par Diane Polnicky

La destinée de la Corporation



Diane Polnicky, présidente

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai accepté la présidence de la Corporation et j'entends m'investir avec beaucoup d'énergie dans la poursuite de ce que mes prédécesseurs ont accompli.

Je tenterai par conséquent de diriger la destinée de la Corporation, tant dans ses mandats internes que dans ses représentations externes, dans la continuité de ce qui est déjà sur la planche de travail, tout en y apportant une touche personnelle, et en prenant soin de traiter tout nouveau dossier qui pourrait surgir en cours d'année avec toute l'attention et l'expertise que moi et les membres du conseil d'administration pourrons y contribuer.

D'abord, les dossiers de gestion interne.

Au premier chef, il nous faudra poursuivre la réflexion sur les orientations de la Corporation, comme organisme professionnel, regroupant un corps d'emploi parmi d'autres dans le monde du savoir. Notre profession, tout en conservant son rôle premier, a évolué et elle s'ouvre de plus en plus sur des réalités nouvelles. Nous sommes appelés à intervenir dans des champs d'application de plus en plus diversifiés, à assumer des tâches exigeant des compétences nouvelles, à collaborer avec des professionnels d'autre formation, à exploiter des moyens sans cesse nouveaux et changeants. Dans ce contexte, il faudra poursuivre et donner suite à l'analyse entreprise dans le cadre des "focus groupes" qui se sont tenus à Montréal et en régions. Cette question de notre positionnement nous interpelle de façon fondamentale et les résultats de la réflexion nous amèneront à élaborer un plan stratégique. Je suis heureuse que Josée Saint-Marseille, présidente sortante, ait accepté de continuer à œuvrer dans ce dossier et je l'en remercie. C'est également dans cette foulée que le conseil d'administration donnera un suivi à la résolution du dernier congrès relative au nom de la Corporation.

J'entends également poursuivre la promotion de notre profession et de l'expertise, de la valeur ajoutée que les bibliothécaires apportent à tout milieu où ils œuvrent. À cette fin, nous poursuivrons l'élaboration et l'envoi de brochures ciblées pour divers milieux, et nous tenterons de mieux nous faire connaître à travers les médias.

Il ne faudra pas oublier, dans le feu de l'action, la poursuite de la saine gestion de la Corporation. Les services aux membres, par le biais principalement de l'information, de la formation et de la banque d'emploi, occuperont une place prépondérante dans notre plan d'action. A ce volet, nous ajouterons celui du recrutement de nouveaux membres, en mettant l'accent sur les milieux où la Corporation a un faible taux de membership. Enfin, nous travaillerons en étroite collaboration avec le personnel de la Corporation à la bonne gestion des finances.

Suite à la page 2

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	8
À l'agenda	12

Poste publication 1472771
ISSN 0843-140X

Nouvelles des comités

par Régine Horinstein



Le nouveau conseil d'administration

Lors de son assemblée générale annuelle tenue le 28 mai 1999, les membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec ont élu à la présidence, madame Diane Polnicky et le conseil d'administration suivant pour l'exercice 1999-2000.

Le Conseil d'administration sera composé ainsi :

Présidente : Diane Polnicky, directrice de la bibliothèque centrale, UQAM

Vice-président : Denis Boyer, directeur de la bibliothèque municipale de Hull

Trésorier : Jean Plante, coordonnateur réseau des services documentaires collégiaux

Secrétaire : Martin Dubois, consultant - Service à la clientèle, DRA Information inc.

Conseiller : Marcel Ouellet, bibliothécaire, Hydro-Québec.

Caroline Lessard, SMTE, Collège François-Xavier Garneau

Lucien Lévesque, membre honoraire

Isabelle Pilon, Bibliothèque, Barreau de Montréal

Louise Thibaudeau, directrice de la bibliothèque, École de technologie supérieure

Ex officio : Amélie Borges, représentante des étudiants de l'EBSI.

Administrateurs :

France Bouthillier, professeure adjointe, GSLIS, Université McGill

Nicole Haché, coordonnatrice de marché Québec, Faxon Québec

Élisabeth Lavigueur, consultante, Inno-Centre

Claire Dionne, directrice des CRSBP de l'Outaouais a pour sa part présenté sa démission de ses fonctions au Conseil d'administration. Elle restera toutefois en charge du dossier de la formation continue.

suite de l'éditorial

Du côté des dossiers externes à la Corporation maintenant.

Il est évident que la Corporation continuera à s'intéresser au dossier de la Grande bibliothèque du Québec (GBQ) et à son évolution. C'est une chance unique que le Québec se donne en mettant en place une telle institution qui ne pourra qu'améliorer les services rendus à la population. Madame Bissonnette, dans son allocution d'ouverture du congrès, nous a présenté sa vision du mandat de la GBQ, mandat ambitieux à tout le moins. Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion de lui poser les nombreuses questions que son allocution a suscitées, entre autres, sur les priorités qui seront fixées et sur les moyens qui seront privilégiés pour réaliser ce mandat, sur la place de la GBQ dans le monde des bibliothèques existantes et sur la collaboration avec les divers intervenants.

Autant de questions qui nous intéressent et combien d'autres encore. Nous avons déjà invité madame Bissonnette à nous rencontrer à nouveau lors d'une activité où nous aurons l'occasion cette fois d'échanger avec elle. La Corporation entend collaborer avec madame Bissonnette dans la mesure de son propre mandat et offrir la collaboration d'experts qui ont la connaissance du milieu des bibliothèques au Québec.

La Corporation s'intéressera également aux suivis qui découlent du Sommet de la politique sur la lecture et le livre, plus particulièrement à la place des bibliothécaires dans la promotion et la diffusion de la documentation et de l'information dans les milieux scolaires et publics.

Enfin, la Corporation continuera à collaborer à la table inter associative. Elle poursuivra le lobbying auprès

des diverses instances. Elle collaborera aux activités de formation pour l'ensemble des membres des diverses associations. Nous donnerons suite à l'invitation que nous a faite l'ASTED d'identifier des dossiers conjoints où nous pourrions collaborer plus étroitement, dans le respect du mandat de chaque organisme.

Il est évident que d'autres dossiers nous interpellent en cours d'année. Ce n'est cependant qu'avec la collaboration de ses membres que la Corporation pourra réaliser son plan d'action. Je veux remercier les bibliothécaires qui ont accepté d'être membres de l'exécutif et du conseil d'administration et je leur assure, ainsi qu'au personnel de la Corporation de mon entière collaboration.

Diane Polnicky, bibl. prof.
Présidente

Résolutions

La résolution suivante a été adoptée à la majorité au dernier congrès :

« Les membres de la CBPQ mandatent le Conseil d'administration de la CBPQ d'ajouter un nom rassembleur, qui fera consensus, au nom actuel de la CBPQ, qui reflétera la volonté d'ouverture et d'inclusion des nouveaux professionnels de l'information et d'étudier l'ensemble des mesures à prendre à cet effet ».

Outre cette résolution, les membres ont présenté deux motions de félicitations adressées l'une à la présidente, Josée Saint-Marseille - très chaleureusement applaudie d'ailleurs - et l'autre au comité organisateur du 30^e congrès.

Première réunion du nouveau Conseil d'administration

Le 11 juin dernier, la nouvelle présidente élue Diane Polnicky a convoqué les membres de son exécutif et du Conseil afin de déterminer ensemble le plan d'action de l'année et la répartition des tâches.

Parmi les dossiers qui retiendront l'attention de tous et notamment celle des médias figure celui de la Grande Bibliothèque du Québec dont la présidente directrice générale, madame Lise Bissonnette, était la conférencière à l'ouverture du 30^e congrès annuel. À cet effet et en regard du manque de temps durant la conférence pour permettre une période de questions au congrès, la CBPQ a envoyé, dans sa lettre de remerciements à Mme Bissonnette, une demande de rencontre dont la date reste à déterminer. La rencontre

aurait pour objectif d'offrir aux membres de la profession, déçus de n'avoir pu poser toutes les questions sur le projet de la GBQ, au congrès, une occasion d'échanges avec la PDG.

Signalons au passage que la GBQ a fait l'objet de plusieurs articles dans les quotidiens ainsi que dans l'Actualité du 15 juin 1999. Le texte intégral de la conférence présentée au congrès a été reproduit intégralement dans Le Devoir du 28 mai 1999. La présidente, Diane Polnicky apportera une attention particulière à ce dossier.

Suite à donner à la résolution au sujet du mon - La présidente a constitué un groupe de travail sous la coordination de la présidente sortante Josée Saint-Marseille, qui a piloté le dossier des orientations de la CBPQ et a organisé plusieurs consultations à ce sujet. Marcel Ouellet, Caroline Lessard, Maryse Legault ainsi que Régine Horinstein se joindront à ce groupe. On verra à mettre en place la structure appropriée et à faire faire les études ou consultations nécessaires pour donner suite à la demande d'ajout d'un nom à la CBPQ.

Rencontre de la CBPQ au sujet de la GBQ

Suite à une demande de la CBPQ de permettre aux membres de la profession de rencontrer madame Bissonnette, la Corporation a reçu une réponse positive. Ainsi, la rencontre aura lieu *fin août suivant la formule d'un 5 à 7*. Plus de détails quant au lieu et au déroulement de l'activité suivront dans le courant de l'été.

Table interassociative

La présidente et la directrice générale continueront à représenter la CBPQ à la table inter associative. Actuellement toutes les énergies des participants sont consacrées à la préparation du programme de formation qui s'adressera au personnel des bibliothèques publiques et scolaires. Le programme devrait être envoyé au plus tard en septembre.

Activités de promotion et de relations publiques

Louise Thibaudeau fera la liaison entre le dit comité sous la nouvelle présidence de Stéphanie Grenier et le Conseil d'administration. Le comité prévoit envoyer trois dépliants promotionnels adressés aux milieux des affaires, de la santé et d'organismes publics dès la rentrée en septembre. On verra par la suite à mettre en place différentes activités et modes d'intervention dans le but de faire connaître le rôle des professionnels de l'information.

Le recrutement

Ce dossier restera prioritaire et sous la coordination de la présidente et du trésorier Jean Plante.

Bibliothèque scolaire

Le dossier des bibliothèques scolaires reste cette année encore une priorité pour la CBPQ, qui étudiera les moyens les plus appropriés pour défendre leur existence.

Formation continue

Marcel Ouellet, Élisabeth Lavigneur et Caroline Lessard se joindront à ce comité sous la coordination de Claire Dionne.

D'autres dossiers s'ajouteront à la liste ci-haute selon les priorités et l'actualité.

Congrès 2000 à Hull

Le congrès de l'an 2000 aura lieu à Hull du 25 au 27 mai. Le comité est en voie de constitution et travaillera en priorité à développer sa thématique.

Congrès 1999

Le congrès, sous la présidence de Gilles Deschatelets, directeur de l'EBSI a remporté un franc succès avec une participation de plus de 190 personnes - étudiants, conférenciers, invités et professionnels -. Tenu pour la première fois à l'École de technologie supérieure, les participants ont pu

bénéficier de salles des mieux équipées au niveau technologique. Ils ont aussi l'occasion de visiter la bibliothèque de l'ETS. Celle-ci est dirigée par Louise Thibaudeau, membre du Conseil d'administration.

Les membres du comité organisateur : Gilles Deschatelets, Céline Amnotte, Stéphanie Grenier, William Curran, Isabelle Bourgey, Viviane Angers auxquels s'est jointe France Latreille-Huvelin, ont animé avec professionnalisme les divers ateliers proposés dans le programme. Au total 14 ateliers, 3 séances plénières, une table ronde et deux conférences - d'ouverture et de clôture - ont rempli les trois journées du 27 au 29 mai. Les trois plénières ont permis de comparer les perspectives américaine, française et canadienne de la profession grâce aux invités suivants : Toni Carbo, doyenne de la School of Information Science de l'université de Pittsburgh, Rosalba Palermity et Yolla Polity, maîtres de conférence à l'Université Pierre - Mendès-France de Grenoble, Pierrette Bergeron, professeure

adjointe, EBSI et Roger Charland, éditeur de la revue Hermès.

Une table ronde a réuni plusieurs représentants des professions de l'information, soit un bibliothécaire-Richard Dumont, directeur de la bibliothèque de l'École Polytechnique, une gestionnaire de documents, Nicole Boulet, présidente du Groupe des responsables des documents (GRGD) au Conseil du Trésor, un veilleur (veille technologique), Florian Trudel du Centre de recherche industriel du Québec et Gérard Pelletier, président Concept Action pour le multimedia. Le congrès s'est terminé en beauté grâce à la touche magique de deux anthropologues bien connus, Bernard Arcand et Serge Bouchard, auteurs des lieux communs qui ont partagé avec l'auditoire leur vision du monde des bibliothèques et des bibliothécaires inscrite dans de très beaux textes. Textes qui furent repris le lendemain soir à la radio culturelle de Radio-Canada et qui feront l'objet d'une publication dans le cadre d'une nouvelle série de lieux communs.

Textes des conférences et ateliers disponibles (30^e congrès de la CBPQ)

Conférence d'ouverture : Lise Bissonnette
« La Grande bibliothèque du Québec, en vue »

Plénière 1 : Toni Carbo
" The Librarian within the Large Family of Information Professions : An American Perspective "

Plénière 3 : Roger Charland
« Discours bruyants et silence théorique » Le bibliothécaire dans la grande famille des professions de l'information

Atelier 2 : Jean-Marc Edwards
« La mise en réseau de base de données CD-ROM en employant Winframe »
disponible à l'adresse Internet :
<http://www.uottawa.ca/library/presentation/corpo/winframe/>

Atelier 4 : Denis Levasseur
« Intranet comme architecture documentaire privilégiée en entreprise : illustration d'une implantation simple dans un contexte ISO 9000 »
disponible à l'adresse Internet :
<http://www3.sympatico.ca/levasseur/cbpq/index.htm>

Atelier 4 : Hélène Carrier
« Développer l'Intranet corporatif : nouvel outil, nouveaux rôles pour les professionnels de l'information »

Atelier 5 : Louise Bourbonnais
« Quels nouveaux services pour les bibliothèques spécialisées ? »

Atelier 9 : Linda Proteau
« La gestion des ressources humaines axée sur les compétences »

Atelier 9 : Céline Gendron
« Le profil de compétences des personnels du secteur des ressources en information »

Atelier 11 : Paulette Bernhard
« Maîtriser l'information : des compétences pour le 21^e siècle »
première partie

Atelier 11 : Paulette Bernhard et Sophie Loisel
« Maîtriser l'information : des compétences pour le 21^e siècle »
deuxième partie : Présentation des modules Into Info / EXPLORINFO
disponible à l'adresse Internet :
<http://educate.lib.chalmers.se/>

Atelier 12 : Johanne Saint-Charles
« Bibliothécaire oui, mais communicateur ? »
(Observation du comportement non verbal et Écoute)

Atelier 14 : Anne Galler et Paulette Bernhard
« Le Manifeste de l'UNESCO de la bibliothèque scolaire / The UNESCO School Library Manifesto »

Comité d'étudiantes

Durant le congrès, un comité d'étudiants bénévoles s'est affairé à rédiger le bulletin quotidien. Il était composé de Maryse Breton, Amélie Borges, Isabelle Campeau et Stéphanie Gagnon. Nos remerciements les plus sincères à chacune.

Le 30^e anniversaire

La soirée du 28 mai a été consacrée au 30^e anniversaire de la CBPQ célébré à l'hôtel Marriott Champlain dans la très belle salle du Caf'Conc.

Le comité du 30^e était composé de Florian Dubois, France-Latreille-Huvelin, Michelle Bachand, Maureen Clapperton, Lise Christin et Benoît Ferland. Ce comité a travaillé d'arrache-pied à recueillir de multiples cadeaux distribués lors de la soirée et a aussi épluché tous les rapports annuels de la CBPQ afin d'identifier les membres les plus actifs des comités au fil des ans.

Au cours de la soirée animée par Benoît Ferland et France Latreille-Huvelin, les membres fondateurs, les anciens présidents et membres émérites ont été honorés. On a aussi souligné l'implication de nombreux membres de comités.

Josée Saint-Marseille, présidente de 98-99 a reçu des mains du vice-président, Denis Boyer, un cadeau en gage de remerciements de la part des membres de la CBPQ pour son excellent travail durant ses deux mandats. Ci-joint le texte accompagnant le cadeau.

« La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec vous exprime sa gratitude et son plus grand respect pour le travail que vous avez accompli durant vos deux mandats.

Vous avez consacré force énergie à promouvoir la profession, à maintenir une cohésion des membres et à relever les défis qui se présentaient. Pour cet engagement dévoué, recevez de chacun des membres les remerciements les plus sincères, Montréal, le 28 mai 1999. »

Le cadeau, un coffret à l'effigie de la CBPQ contenait une assiette faite à la main par le faïencier français, Mareck Aillerie avec un texte de la CBPQ à l'endos. Il s'agit d'une reproduction d'un motif français du 18^e siècle. M. Aillerie est souvent sollicité par la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec, qui offrent en cadeaux aux dignitaires étrangers ses réalisations uniques.



Les membres fondateurs



Les anciens présidents



Cadeau remis à la présidente



Les membres les plus actifs des comités

Tirage de prix

Six grands prix ont été tirés au hasard et attribués ainsi :

Élaine Wait - une cave à vin composée de 12 bouteilles, offerte par **Diffusion Multimedia**;

Marthe Francoeur - un tableau de l'artiste peintre **Yvon Saint-Aubin**, présent pour l'occasion;

Monique Lecavalier- le dictionnaire des œuvres littéraires du Québec en 6 volumes offert par les **Éditions Fides**;

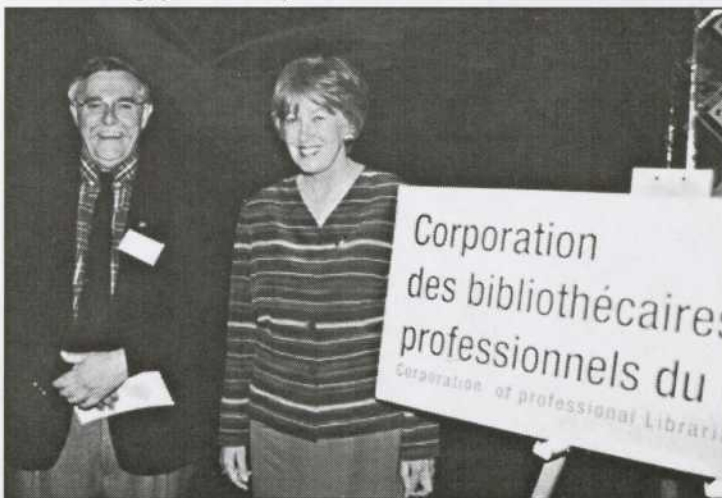
Madeleine Godin - La collection complète de Nénuphar en 39 titres, offert par les **Éditions Fides**;

Réjean Savard- un magnum de bière Unibroue de **Biblio - service 3C inc**;

Jean-Luc Fortin- deux billets pour l'Opéra de Québec, gracieuseté de l'**Opéra de Québec**.



France Latreille-Huvelin et Benoît Ferland, animateurs de la soirée, entourant la gagnante d'un prix - Soeur Dolorès Gaulin



Les membres émérites

Outre ces prix, les commanditaires suivants ont aussi offert des dons tirés au sort durant la soirée :

Archambault Musique - 50 disques compacts de la version intégrale de Notre-Dame-de Paris de Plamondon et Cocciante;

Aux quatre points cardinaux - 4 certificats cadeaux;

Diffusion Multimedia - 3 cédéroms de René Lévesque;

Faxon Québec - un cédérom Science et Vie;

Librairie Bertrand - 5 certificats cadeaux;

Librairie Champigny - un livre sur l'art gothique et 9 paires de billets pour une soirée-théâtre au TNM;

Librairie Garneau - 7 certificats cadeaux et 3 paires de billets pour une soirée concert à l'OSM;

Librairie LSC - 5 certificats cadeaux;

Librairie Raffin - 5 certificats cadeaux;

Librairie Renaud-Bray - 5 certificats cadeaux

Services documentaires Multimedia - une contribution financière à la soirée.

Le comité et la CBPQ remercient tous les commanditaires pour leur généreuse participation à la soirée du 30^e anniversaire, qui a fait bien des heureux.



L'artiste Yvon Saint-Aubin remet un tableau à Marthe Francoeur



La soirée au Caf' Conc'

Dossiers et nouvelles

par Isabelle Bourgey, Richard Coveney, Julie Filion,
Régine Horinstein et Bernard Lemieux



Une Grande bibliothèque qui doit servir tout le Québec

Ainsi était intitulé le communiqué envoyé par la GBQ le 16 juin dernier. Suite à une tournée des régions et une rencontre avec plus de 400 personnes, la GBQ est mieux outillée pour préciser son mandat national inscrit dans son plan triennal de développement. Deux grands axes de développement se dégagent. Le premier-tirer le meilleur part partout au Québec de l'importante future collection de la GBQ et ce par la mise en réseau des catalogues des collections des bibliothèques publiques et institutionnelles et un service d'appoint de prêt entre bibliothèques. L'autre - la nécessité d'une intervention forte pour promouvoir la lecture, les bibliothèques et les ressources littéraires des régions.

D'autres consultations auront lieu au cours des prochains mois notamment avec les responsables des bibliothèques de l'Île de Montréal.
www.grandebibliotheque.qc.ca

RÉFLEXES

C'est le nom de la banque de données qui recense vos écrits. Elle est logée dans le site web de la Régie régionale de Montréal-Centre à l'adresse suivante : <http://www.rrrsss06.gouv.qc.ca/reflexes.html>

La plupart des documents qui y figurent n'ont jamais été en vente chez les libraires: ils émanent de nos institutions. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, l'Association des hôpitaux du Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec et plusieurs autres organismes et établissements de la région de Montréal y déposent leurs documents.

RÉFLEXES retrace la documentation québécoise relative à la santé et aux services sociaux et donne accès aux informations nécessaires pour vous procurer les documents: prix, lieu de diffusion, numéro de téléphone ou de

fax. Dans le domaine de la « littérature grise » c'est-à-dire à faible tirage, créée par des organismes, il s'agit d'une première en langue française.

Bibliothèques scolaires

Pas moins de 3 articles ont été publiés dans *The Gazette* au sujet des bibliothèques scolaires de la Commission scolaire English Montreal (26 et 28 mai et 14 juin). Il semble qu'à la suite d'une mobilisation de parents, enseignants et élèves la décision de vider les bibliothèques du primaire de leurs livres et de leur personnel ait été renversée. À l'origine, la Commission voulait transférer les livres de la bibliothèque dans les classes en mettant l'accent sur la classe plutôt que sur la bibliothèque centrale dans l'école. Toutefois des cris de protestation du milieu et des commentaires négatifs dans les journaux ont eu gain de cause contre cette décision. Tout n'est pas rose pour autant dans le merveilleux monde scolaire avec la fusion des commissions scolaires, la tendance est à la redistribution du personnel professionnel déjà en nombre insuffisant à l'ensemble des écoles. À titre d'exemple à cette même Commission, on élargira le service qui était dispensé dans 14 écoles à 40 écoles primaires sans ajout de fonds. Et ce, alors que les études démontrent un lien direct entre la fréquentation de la bibliothèque et les résultats scolaires. De plus, vouloir transférer plus de responsabilités aux parents bénévoles est un leurre selon le président de la Fédération des comités de parents, Gary Stronach, qui constate une fatigue chez ceux-ci sollicités de toute part. Selon lui, on recherche le dénominateur commun le plus bas.

Même situation à Québec dans les bibliothèques des écoles primaires de l'ancienne commission scolaire Jeune-Lorette (commission scolaire de la Capitale) où on envisageait la possibilité d'y mettre des parents bénévoles et d'affecter le personnel de soutien actuel à d'autres tâches. Cet article dans Le

Soleil a d'ailleurs suscité la réaction indignée d'une bibliothécaire-parent, Hélène Larouche, qui posait la question: que se passera-t-il alors que l'on injecte des fonds pour regarnir les bibliothèques scolaires, mais qu'il n'y a pas de ressources professionnelles pour traiter, animer ces livres, aider à la recherche d'information: autant de fonctions vitales pour une bibliothèque.

La revue *Lurelu* faisait elle aussi écho à cette problématique dans son numéro de printemps-été 99 sous le titre « Les bibliothécaires au primaire, une race en voie d'extinction? » Dossier toujours aussi chaud alors que le ministre de l'Éducation annonçait une injection de 26 millions pour relancer l'apprentissage par ordinateur, dont 12 millions pour la formation du personnel enseignant et 14 à l'embauche de 400 techniciens dès septembre (*Le Devoir*, 15 juin 99). À quand quelques petits millions pour embaucher du personnel professionnel pour les bibliothèques scolaires?

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Éditeur: Comité de Corpo Clip

Président(e), poste vacant

Daniel Boivin
Isabelle Bourgey
Richard Coveney
Roger Drouin (*révision*)
Julie Filion
Bernard Lemieux

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Suite 320
Montréal (Québec)
H2X 2A3

Téléphone: (514) 845-3327
Télécopieur: (514) 845-1618

Mise en page: Linda Bernier (C.B.P.Q.)

International Journal of Arts Management

Cette nouvelle revue est publiée par la chaire de gestion des Arts de l'École des HEC et se veut un véhicule d'échanges international, qui propose des articles de fonds rédigés par des chercheurs et des praticiens. Cette publication, qui est à la veille de son 3e numéro, illustre l'intérêt grandissant pour la gestion des arts. On dénombre plus de 300 programmes universitaires d'administration des arts à travers le monde.

www.hec.ca/gestiondesarts.

Nominations

Michelle Bachand a été nommée directrice de la bibliothèque Vanier à l'Université Concordia, campus Loyala, en date du 19 avril dernier.

Geneviève Fortin est dorénavant documentaliste chez Ubi Soft Divertissements inc.

Sylvain Martel qui était consultant en recherche chez Imasco Limitée, a été nommé directeur de l'information, Affaires Corporatives chez Imperial tobacco Limitée.

L'ENSSIB et l'EBSI font bande à part

L'École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB, France) et l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (EBSI) ont décidé de mettre un terme à leur participation aux activités de l'Association internationale des écoles des sciences de l'information (AIESI). Les deux écoles dénoncent le manque de transparence dans la gestion de l'association, l'abandon de la procédure d'appel à projet (c'est-à-dire, selon les directeurs des deux écoles, le renoncement à l'encouragement à la recherche dans les écoles membres) et le manque de contact entre les écoles membres.

Corpo Clip No 140 juillet août septembre 1999

Source : Gilles Deschatelets, *EBSI* et François Dupuigrenet Desroussilles, *ENSSIB*, Communiqué du 29 mars 1999.

Manifeste sur la bibliothèque scolaire

Le 7 décembre 1998, à la maison de l'UNESCO à Paris, le Conseil intergouvernemental du Programme général d'information a entériné avec enthousiasme le Manifeste sur la bibliothèque scolaire approuvé par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA). Ce Manifeste a pour but de définir et de promouvoir le rôle des bibliothèques scolaires dans l'atteinte des objectifs suivants : 1) permettre aux élèves d'acquérir de l'information et des notions fondamentales au fonctionnement dans la société d'aujourd'hui ; 2) les doter de compétences leur permettant d'apprendre toute leur vie; et 3) les aider à développer leur imagination afin qu'ils deviennent des citoyens responsables.

Source : *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, mai 1999, vol. 31, no. 5, p. 6. Texte du Manifeste p. 7 et suivantes de cette revue.

Publications électroniques et dépôt légal

Pour s'assurer de la conservation de l'ensemble du patrimoine documentaire québécois, la Bibliothèque nationale du Québec élabore présentement un programme de dépôt légal qui englobera également les « publications en réseau ». Cela soulève plusieurs difficultés : quels critères choisir pour distinguer une publication électronique parmi les diverses ressources accessibles via Internet ? Comment assurer le « rafraîchissement » périodique du support de stockage ? Quelle politique de mise en accès adopter pour les publications à accès payant ? Toutes ces questions n'ont pas encore trouvé leur réponse, mais un document de réflexion qui jette les bases du projet a déjà été publié (électroniquement!).

Source : *À rayons ouverts*, avril-juin 1999, no 46, p. 6 et 7.

Texte du document de réflexion : <http://www2.bibliinat.gouv.qc.ca/texte/t0410.ht>

Télé-Québec se lance dans l'éducation

La télévision publique québécoise lancera à l'automne prochain un portail spécialisé en éducation, Carrefour Education. Ce projet d'environ 950 000 \$, commandé par le ministère de l'Éducation, consiste à offrir un accès unifié aux ressources éducatives, aux banques d'images et à l'actualité relative à la pédagogie en ligne. Contrairement aux projets déjà existants (ceux de Sympatico, InfiniT et Globe Trotter), celui-ci s'adresse aux enseignants et non aux enfants eux-mêmes. Source : *Le Devoir*, «Pl@nète», 31 mai 1999.

<http://www.telequebec.qc.ca/se/carrefour/index.html>

Les bibliothèques scolaires: une ressource à préserver

Suite à une forte protestation des élèves, des parents et des professeurs, la commission scolaire *English Montreal School Board* décidait en mai dernier de revenir sur sa décision antérieure de disperser dans les classes les livres disponibles dans les 46 bibliothèques de ses écoles primaires. La commission scolaire a aussi abandonné le projet de confier entièrement à des bénévoles la gestion des volumes ainsi dispersés. Cette victoire ne doit pas faire oublier que seulement 14 des 46 bibliothèques à l'élémentaire de cette commission scolaire peuvent compter sur des professionnels de l'information dans leur personnel. Il y a à peine un an la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) soulignait que plus des deux tiers des commissions scolaires québécoises n'avaient pas de bibliothécaires à leur service et que certaines écoles n'avaient même pas de bibliothèque.

Comme le rappelle le professeur Andy Large de l'Université McGill, la mission première d'une bibliothèque est de rassembler en un seul lieu un ensemble de ressources pouvant être exploitées par une communauté. La dispersion dans les classes aurait entraîné un accès plus limité.

Suite au budget provincial de mars dernier, 20 millions de dollars devraient être investis dans les bibliothèques scolaires à travers la province, mais l'essentiel de cette somme sera consacré à l'achat d'ouvrages de référence et de dictionnaires récents. Il est certain qu'une bibliothèque bien garnie constitue un passeport vers l'autonomie, mais les jeunes de 9-10 ans doivent être guidés dans leurs premières recherches par une main experte, afin que leurs efforts ne constituent pas un exercice frustrant qui les coupera pour longtemps du plaisir de fréquenter ce lieu de connaissances et de liberté qu'est la bibliothèque.

Source : *The Gazette*, May 1999

Bibliothéconomie ou sciences de l'information?

Le numéro d'avril 1999 de la revue *American Libraries* propose deux articles où les auteurs s'interrogent sur les problèmes d'identité des écoles assurant la formation des bibliothécaires. En effet, de plus en plus d'écoles accréditées par l'*American Libraries Association (ALA)* font disparaître le mot «bibliothéconomie» de leur nom pour ne garder que les mots «sciences de l'information».

Dans un premier article, Ed Quattrocchi, un négociant de marchandises de Chicago qui fut membre représentant le public au comité d'accréditation de l'*ALA* durant deux ans, livre ses impressions sur son expérience. Il souligne particulièrement la difficulté pour plusieurs écoles de se donner une mission claire puisque la formation en bibliothéconomie semble être devenue seulement un aspect de la formation des spécialistes de l'information. Il déplore aussi les répercussions de cet état de fait sur le choix de cours offerts. Des cours qui

cimentent la profession, tels que ceux sur l'histoire des livres ou le développement des collections, disparaissent au profit de cours mettant l'emphase sur les ordinateurs et la technologie. De même, il semble s'installer dans plusieurs écoles une certaine rivalité entre les professeurs enseignant les principes traditionnels de bibliothéconomie et ceux qui enseignent les nouvelles technologies. Quattrocchi remarque aussi que l'enseignement à distance prend de l'ampleur. Cette flexibilité est certes la bienvenue selon lui, mais il rappelle le danger éventuel d'obtenir un diplôme en bibliothéconomie sans jamais avoir eu à mettre le pied dans une bibliothèque durant ses études! Finalement, l'auteur constate que de plus en plus d'écoles perdent leur autonomie au profit de départements plus imposants. Les effets de cette réorganisation restent à être évalués selon lui.

Dans un autre article, Bill Crowley et Bill Brace questionnent le virage pris par l'*ALA* vers les sciences de l'information au détriment de la bibliothéconomie plus traditionnelle. Dans une première partie, s'inspirant d'un volume publié en 1988 par le sociologue Andrew Abbott et intitulé *The System of Professions*, ils refont l'historique de la profession de bibliothécaire et de la naissance dans les années 70 des sciences de l'information, un champ d'études qui devient de plus en plus indépendant de la bibliothéconomie et entre en compétition directe avec les programmes de gestion des systèmes d'information. Le problème selon les auteurs réside dans le fait que les études de la théorie de l'information ont peu à voir avec la réalité du marché du travail pour la majorité des diplômés. Crowley et Brace soutiennent qu'il y a au moins trois arguments qui militent en faveur de conserver les termes «bibliothéconomie» et «sciences de l'information» dans le nom des écoles accréditées par l'*ALA*. Le premier consiste à dire que puisque les sciences de l'information ont gagné leur indépendance vis-à-vis de la bibliothéconomie, il n'est pas nécessaire d'éliminer le mot «bibliothéconomie» du nom de l'école. On peut ici faire le parallèle avec les écoles de commerce qui n'ont pas éliminé le mot «commerce»

de leur nom même si elles enseignent aussi la gestion des systèmes d'information. Le second argument est plus pratique et implique que dans un futur prévisible la majorité des gradués va continuer à travailler dans des bibliothèques publiques, scolaires ou universitaires ou dans des services d'information traditionnels. Le troisième argument stipule que les théories de l'information expliquent encore très partiellement les réalités de la profession de bibliothécaire. Les auteurs concluent en encourageant toutes les associations professionnelles à intervenir dans ce débat crucial qui met en jeu l'avenir de leur profession.

Source: *American Libraries*, avril 1999

Un nouveau site canadien en science

Réseau sciences / Science Net < <http://sciencenet.tpl.toronto.on.ca/> > est un nouveau site web édité par la Bibliothèque publique de Toronto et Énergie Atomique du Canada. Le site bilingue vise à faire connaître aux enseignants, aux élèves et au grand public les ressources Internet sur des aspects spécifiques des sciences pures et appliquées. De nouveaux sujets seront ajoutés progressivement. Énergie Atomique contribue financièrement au projet en versant 350 000 \$ échelonnés sur trois ans. *Féliciter*, «Toronto Public Lauches New Science Web Site», 1, 1999, p.19.

Analyse du financement des bibliothèques ontariennes

Des données publiées récemment par le Conseil des arts de l'Ontario révèlent que les bibliothèques ontariennes ont reçu 28 % des 2,18 milliards de dollars que tous les paliers de gouvernement versent à la culture en Ontario. Le secteur des bibliothèques s'arrogue la part du lion (42%) des dépenses à la culture du gouvernement provincial et 69 % du côté municipal. *Féliciter*, «Funding for Libraries in Ontario Analyzed», 1, 1999, p.19.

Corpo Clip No 140 juillet août septembre 1999

Métadonnées et le « Dublin Core »

Les métadonnées sont des données structurées décrivant d'autres données. Le « Dublin Core » (DC), dont l'origine remonte à 1995, est un système prometteur pour la description des documents électroniques du web. C'est un système de base simple pouvant être utilisé par des non-catalogueurs pour décrire rapidement des objets textuels ou des images. Le DC comprend seulement 15 éléments descriptifs (Title, Subject, Description, Source, Language, Creator, Date, etc.). Chaque élément est optionnel et peut être répété. Des ressources existent sur le web afin de faciliter la création de métadonnées selon le Dublin Core. Par exemple, le Nordic Metadata Project < <http://linna.helsinki.fi/meta/> > offre un générateur de métadonnées. Le formulaire permet d'attribuer des mots clés en vocabulaire libre et contrôlé (systèmes de classification LC, Dewey, thésaurus, etc.). Un autre éditeur de métadonnées, Reggie, offre l'option de différents formats tels HTML 3.2, HTML 4.0, Resources Descriptive Framework (RDF) < <http://metadata.net/dstc/> >. Pour plus d'information sur le DC et les projets en cours à travers le monde, consulter la page d'accueil du DC < <http://purl.org/dc/> >. Burk, Alan. « Metadata and the Dublin Core », *Felicitier*, 1, 1999, p. 60-64.

Réglementation préliminaire de la Loi sur le droit d'auteur

Les exceptions pour les institutions d'enseignement, les universités, les services d'archives et les musées ont été publiées le 30 janvier dernier dans la *Gazette du Canada*. Le projet de réglementation propose notamment l'obligation d'afficher un avis près des photocopieurs en libre-services, tandis que les bibliothèques, services d'archives et musées devront tenir un registre des copies effectuées pour leur clientèle. La réglementation fait partie de la « phase 2 » des amendements à la Loi sur le droit

d'auteur adoptée en 1997. Le gouvernement canadien a aussi amorcé le processus d'examen de la Loi sur le droit d'auteur dans le contexte du document numérique. La révision porte notamment sur la responsabilité des fournisseurs d'accès Internet et sa conformité avec les accords de 1996 de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Whitney, Paul et Elisabeth Morton. « Draft Regulations Under the Copyright Act Released », *Felicitier*, 1, 1999, p. 85-86.

CUBIQ sur Internet

CUBIQ est le catalogue collectif du Réseau Informatisé des Bibliothèques gouvernementales du Québec (RIBG). On y retrouve la description des collections de 34 bibliothèques ou centres de documentation. Le catalogue contient plus de 500 000 notices de livres, de périodiques, d'enregistrements sonores, de dossiers d'artistes et autres types de documents auxquelles étaient rattachés, en juin 1999, un million cent soixante-quatorze mille (1 174 000) exemplaires. Le système permet de vérifier la localisation d'un document, sa cote et son état de disponibilité. À l'étape du traitement, lorsque le document est disponible en ligne, on établit un hyperlien entre la notice et le document Internet (adresse URL). Les hyperliens sont représentés par un trombone. Venez visiter notre site : <http://www.ribg.gouv.qc.ca> et faites-nous part de vos commentaires par courriel : ribg@mrci.gouv.qc.ca. Source : Monique Dupuis, pilote, RIBG, Tél. (418) 646-3578

Bibliothèque collégiale et TIC

La revue électronique Édu@média a récemment consacré un article sur l'importance des bibliothèques et des bibliothécaires dans le domaine des nouvelles technologies de l'information.

L'article peut être consulté à edumedia.risq.ca/edumedia_neomedia/songe/songe.htm

Il s'agit du vol. 4, 1998-1999.

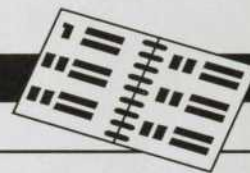
Également, dans cet article, on aborde l'importance du site de Biblio-Web comme passerelle vers les ressources Internet. Biblio-Web se trouve à www.college-granby-hy.qc.ca/biblio/

De plus, le collège de Granby a reçu une subvention afin de réaliser le virage vers les nouvelles technologies. Le rapport complet du projet se trouve à www.college-granby-hy.qc.ca/biblio/ressources/textes/rapport_tic/index.html

Pour plus d'informations, vous pouvez rejoindre Daniel Marquis au numéro de téléphone : (450) 372-6614, poste 205 et au courriel : marqdani@college-granby-hy.qc.ca

Livres publics : les dessous du livre dévoilés à Québec Eurêka dans les bibliothèques

L'Association des bibliothèques publiques du Québec remettait dernièrement ses prix Eurêka récompensant la qualité des services offerts par les bibliothèques. Les quatre principaux prix d'excellence ont été attribués aux bibliothèques de Montréal-Est, de Memphrémagog, de Lévis et de Brossard. Cette dernière bibliothèque a également reçu le prix Innovation pour son service de lecture de contes par téléphone. Le taux d'abonnés de la bibliothèque de Brossard atteint 38,6 % de la population, ce qui serait le taux le plus élevé de la province. À noter qu'à Lévis, l'administration municipale a fait passer la contribution municipale par habitant de 15,12 \$ à 19,30 \$. Source : *Le Devoir*, le dimanche 16 mai 1999, p. D8.



20 au 28 Août 1999

Bangkok, Thailand
« Sur le seuil du 21^e siècle : bibliothèques comme portes ouvertes à un monde illuminé. »
65^e Assemblée et conférence générale de l'IFLA.
Rens.: spafa@ksc.th.com

15 au 17 septembre 1999

Montréal, Québec
« L'univers numérique. »
Marché international des inforoutes et du multimédia, M.I.M. 99.
Rens. : M.I.M.
Tél. : (514) 849-1801

20 au 23 octobre 1999

Sherbrooke, Québec
26^e congrès et colloque annuel de l'ASTED

25 au 27 octobre 1999

Guelph, Ontario
Access '99
Commandité par le groupe d'intérêt "Emerging Technology Interest Group" du CLA.

Courriel d'État gratuit à l'essai

Les résidents de Baie-Comeau ainsi que ceux des quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Sainte-Marie-Saint-Jacques peuvent maintenant se procurer gratuitement une adresse électronique personnelle dans un nouveau service de courrier : *courrier.qc.ca*. Lancé par le gouvernement du Québec et une trentaine de partenaires, ce projet pilote d'une durée d'un an vise à augmenter la popularité d'Internet et du courrier électronique. La différence entre ce service et d'autres services gratuits de courrier électronique, tel que Hotmail, réside dans la sécurité, la confidentialité et l'absence de publicité; caractéristiques du *courrier.qc.ca*. La Commission d'accès à l'information veillera d'ailleurs à ce que ces règles soient respectées. Des mini-cours seront disponibles pour les personnes désirant se familiariser avec le courrier électronique. Source : *La Presse*, le samedi 15 mai 1999.

Une infrastructure pour tous les ministères

Dans le but de doter l'appareil gouvernemental d'une architecture commune, Québec est en voie de créer une architecture informatique que les ministères et organismes pourront partager. Le projet SERTIR, pour *Services transactionnels d'information et de repérage sur Internet*, a déjà été approuvé par le Conseil du Trésor. Les ministères et organismes qui le désirent pourront, sur

une base volontaire, utiliser les services de SERTIR.

Selon le ministre David Cliche, l'échange de services communs ferait passer les coûts de 190 à 20 millions de dollars et les citoyens auraient un meilleur accès aux services gouvernementaux. La protection des renseignements personnels et la compétitivité seront assurées par SERTIR qui permettra, en outre, une plus grande cohérence et une plus grande conformité chez les ministères et les organismes gouvernementaux. Source : *La Presse*, le samedi 15 mai 1999.

Un problème criant

L'accès Internet en région demeure un grave problème. Par exemple, il y a 14 % d'internautes en ville contre 7 % en région et la location d'une ligne pour obtenir une connexion à Internet coûte 5 000 \$ à Sainte-Agathe contre 1 400 \$ à Montréal. Pour remédier à cette situation, un projet de collectivités ingénieuses a été mis de l'avant par Ottawa et consiste à « *brancher les collectivités dont les membres ont des intérêts communs et à encourager les partenariats entre les entreprises, les organisations et les institutions gouvernementales* ». Le groupe d'experts sur les collectivités ingénieuses propose la mise en place de 20 projets pilotes de ce type dans l'ensemble du pays.

Ce concept est l'un des piliers du programme de connectivité annoncé dans le budget fédéral de 1998. Source : *Le Devoir*, le lundi 26 avril 1999.

Sept petits tours et puis s'en vont : mais qu'arrive-t-il avec «l'autoroute de l'information»?

Il est inquiétant de constater combien l'équipe de David Cliche, ministre délégué à l'autoroute de l'information, est insuffisante. Il ne reste plus que sept fonctionnaires pour coordonner la mise en œuvre de la vingtaine de mesures du volet sociétal de la politique québécoise de l'autoroute de l'information. De l'autre côté, une quarantaine de fonctionnaires sont affectés à la mise en place de l'inforoute gouvernementale.

Pendant ce temps, Ottawa se prépare à lancer cet automne un programme comportant six objectifs précis afin de faire du Canada le pays « le plus branché au monde ». Il faut cependant dire que certaines parties des investissements faits au Québec le sont dans des secteurs de compétence provinciale et que ces subventions s'ajoutent à l'argent déjà consenti par Québec.

Politique québécoise de l'autoroute de l'information www.autoroute.gouv.qc.ca/politique/str_pol.html

Source: *Le Devoir*, le 25 mai 1999, p. B4.

Liste de discussion - CBPQ

Pour vous abonner, vous devez envoyer le message **subscribe corpobibl** au serveur de la liste dont l'adresse électronique est la suivante : listserv@uqac.quebec.ca (sans autre texte ni de signature).